

Communiqué de Presse

Budget 2026 : Rationaliser la dépense et stabiliser la fiscalité pour préserver l'attractivité française

Paris, le 13 octobre 2025 - L'AmCham France publie un *position paper* « *Budget 2026 : Rationaliser la dépense et stabiliser la fiscalité pour préserver l'attractivité française* ». Alors que l'incertitude politique plane sur le prochain budget, l'AmCham alerte sur la nécessité de concilier compétitivité économique et soutenabilité des finances publiques.

« La France demeure le pays européen avec la fiscalité la plus élevée (45,6 % du PIB en 2024), loin devant ses voisins directs. Les impôts de production y sont quatre fois plus lourds qu'en Allemagne, et la hausse continue de la taxe foncière agit désormais comme un véritable « impôt de production de fait. »

Eglé de Richemont, Directrice Générale de l'AmCham France



Les 8 recommandations de l'AmCham France

Dans ce *position paper*, l'AmCham appelle à une action urgente pour restaurer la confiance des entreprises et préserver l'attractivité de la France.

Elle formule notamment les recommandations suivantes :

1. Supprimer la C3S, particulièrement pénalisante pour la compétitivité des entreprises françaises dans le contexte de la hausse des droits de douane américains.
2. Encadrer l'évolution de la fiscalité locale en instaurant un plafond annuel d'augmentation de la taxe foncière, afin de ne pas neutraliser les efforts de l'État pour préserver la compétitivité fiscale.
3. Rationaliser les dépenses fiscales en :
 - o Conditionnant toute nouvelle dépense fiscale à la suppression d'une dépense existante.
 - o Limitant dans le temps les nouvelles mesures, avec une évaluation automatique à l'échéance de la période de référence.
4. Assurer une stabilité fiscale temporelle minimale (ex. 5 ans) pour les régimes clés comme le CIR et le taux de l'IS.

5. Mettre en place une “TVA compétitivité” : un dispositif inspiré de la TVA sociale, qui consisterait à augmenter d’un ou de plusieurs points la TVA et de baisser à due concurrence les impôts de production pour soulager les entreprises de leur fardeau fiscal.
6. Mettre en œuvre un programme pluriannuel d’évaluation des dépenses fiscales et des aides publiques.
7. Sanctuariser le CIR et réintroduire le dispositif « jeune docteur », en cohérence avec la politique d’attractivité des chercheurs promue par la Présidence de la Commission européenne.
8. Ne pas reconduire la taxe exceptionnelle à l’impôt sur les sociétés

Entre 2017 et 2024, les charges non fiscales sur l’industrie ont bondi de **2 Mds€**, et le coût des quotas carbone est passé

Pour l’AmCham France, l’enjeu du Budget 2026 est double : **rationaliser la dépense publique et stabiliser la fiscalité**. Ces deux conditions sont essentielles pour préserver l’attractivité de la France, rassurer les investisseurs étrangers et soutenir la compétitivité des entreprises implantées sur le territoire.

- [Lien pour télécharger le Position Paper](#) -

Contact presse :

Camille Langevin
camille.langevin@amchamfrance.org
+33 (0)6 43 95 23 52

A propos de l’AmCham France

Fondée en 1894, l’AmCham France promeut les échanges économiques entre la France et les États-Unis. Elle réunit plus de 200 entreprises et partenaires engagés dans la relation transatlantique. Indépendante de tout gouvernement, elle agit comme un pont entre les sphères politique, économique et académique, et porte des propositions pour relever les grands défis sociétaux et renforcer l’attractivité de la France. L’AmCham œuvre auprès des décideurs pour favoriser un environnement propice aux entreprises internationales, en particulier américaines, premiers investisseurs et employeurs étrangers en France.

<https://amchamfrance.org/> - [LinkedIn](#)